

Image not found or type unknown



Fermeture de site internet suite à démission

Par **zabou**, le **02/10/2008** à **08:02**

j'étais secrétaire d'une association , à la suite d'un problème avec la présidente, celle ci m'a demandé ma démission par mail. Je m'occupais du site internet de l'association. Lors d'une de mes réponses à ses mails, je lui ai notifié que le site allait etre fermé du fait de ma démission. Peut elle porter plainte contre moi pour cette fermeture?